GAKURE Pierre C/O COMPREF KIBUNGO 2 8 SEP. 1988

of more 18.109.03.02 laseril sous pusio n 2.. du 12. 9. 19

FACTURE

Le Gouvernement de la Republique Rwandaise, Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle, doit à Monsieur GAKURE Pierre, Commerçant à Kibungo , la somme de SEIZE MILLE DEUX CENT QUARANTE FRANCS RWANDAIS (16.240 Frs). pour transporté Monsieur SEMANA J. Paul, Agent de l'Inspection du Travail de Kibungo qui représentait l'Inspecteur du Travail, sur une distance de 280 Kms suivant les ordres de mission et réquisitoires en annexe:

Date	! Itinéraire suivi !	Km parcourus !	Fr/Km	! Montant
19/1/84	! Kibungo-Hotel ! Akagera (aller ! et retour) !	148 ! !	58	8.584 Frs
23/1/84	! V Kibungo-Gahini	132	58	7.656 Frs
T	OTAL !	280	58	16.240 Pks

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE XXX SEIZE MILLE DEUX CENT QUARANTE FRANCS RWANDAIS (16.240Frs)

POUR RECEPTION CONFORME

Une Secrétaire Général KARENZI Daniel

Pour approbation:

BIMENYIMANA Denis

Inspecteur ut Travell KIEUNGO

CTION D' DE KIBU - Marque du Véhicule: TOYOTA Hilux

- Puissance fiscale : 9 CV

- N° de la plaque : JB 0116

2.2030 du 8-11-88

Fait à Kibungo, le 26/07/1988

Le Bénéficiaire:

GAKURE Pierre

Vu pour approbation:

Le Préfet de Préfecture KIBUNGO

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

BICYTBARUTA LAURENT

2 6 SEP 1988

DES FINANCES

GAKURE Pierre C/O COMPREF KIEUNGO

Va poor virification apprehation A 109.03.03.08 Inserts some south if . 7 Kindli, le ... A.G FACTURE Le Gestionnair MINEZI M. Christine

Le Gouvernement de la Republique Ryandaise, Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle, doit à Monsieur GAKURE Pierre, Commerçant à Kibungo , la somme de SEIZE MILLE DEUX CENT QUARANTE FRANCS RWANDAIS (16.240 Frs), pour transporté Monsieur SEMANA J. Paul, Agent de l'Inspection du Travail de Kibungo qui représentait l'Inspecteur du Travail, sur une distance de 280 Kms suivant les ordres de mission et réquisitoires en annexe:

Date 1	Itinéraire suivi	Em parcourus !	Fr/Km	Montant
19/1/84	Kibungo-Hotel Akagera (aller et retour)	148 1 1	58	8.584 Frs
23/1/84	Kibungo-Ğahini	132	58	7.656 Fre
TOTA	L	280 1	58	1 16.240 Frs

CERTIFIE SINCERE BY VERITABLE BY ARRETS A LA SOMME DE XIX SEIZE MILLE DEUX CENT QUARANTE FRANCS RVANDAIS (16.240Frs)

POUR RÉCEPTION CONFORME

e Scerétaire Général KARENZI Daniel

Pour approbations

ur du Travail KIEUNGO

- Marque du Véhicule: TOYOTA Hilux

- Puissance fiscale : 9 CV

- Nº de la plaque : JB 0116

Fait à Kibungo, 1e 26/07/1988

Le Bénéficiaire:

GAKURE Pierre

Vu pour approbations

Le Préfet de Préfecture KIBUNGO

VISA DE L'INSPECTION GENERALES CYI BARUTA LAURENT

CES FINAZ ES

Kigali, le

2 6 SEP. 1988

GARUSE Pierre C/O COMPREF KIRENGO

Vis gour coefficients approbation et impres de l'acticle 18.109.03.03.03 Inscrit sous susin in 2. du 12 . 9.19 Kiagli, le ... AM LANDEZI M. Christine

FACTURE

Le Gouvernement de la Republique Ryandaise, Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle, doit à Monsieur GAKURE Pierre, Commerçant à Kibungo , la somme de SEIZE MILLE DEUX CENT QUARANTE FRANCS RWANDAIS (16,240 Frs). pour transporté Monsieur SEMANA J. Paul, Agent de l'Inspection du Travail de Kibungo qui représentait l'Inspecteur du Travail, sur une distance de 260 Ems suivant les ordres de mission et réquisitoires en annexe:

Date 1	Itinéraire suivi	Km pareourus !	Fr/Km	Hontant
19/1/04	Kibungo-Hotel Akagera (aller et retour)	148	58	8.584 Fra
23/1/84	Kibungo-Gahini	132	58	7.656 Frs
TOTA		280 1	58	16.240 Fra

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE EXX SEIZE MILLE DEUX CENT QUARANTE FRANCS RWANDAIS (16.240Frs)

POUR RECEPTION CONFIDENCE Kigal: 1 2 9 AOUT 1988

- Marque du Véhicules TOYOTA Hilux

- Puissance fiscale : 9 CV

- Nº de la plaque : JB 0116

Fait à Kibungo, le 26/07/1988

Le Bénéficiaire:

Pour approbation:

du Travail KIEUNGO

Vu pour approbation:

Le Préfet de Préfecture KIEUNEO

BUCYLBARUTA LAURENT

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

Secrétaire Général KARENZI Daniel

DES FINANCES

Kigali, le

26 SEP.

## ORDRE DE MISSIGN

Monsieur SEMANA Jean-Paul. (1) Agent. de! Inspection. du. Erovail. Kba (2) est autorisé d'aller à KWAMAGANA. et. Communes. Muhazi et
Pour les requetes des travailleurs Rukara
Date de départ
Fait à Kibungo, le. 23/1/1934
LE PREFET DE PREFECTURE KIBUNGO (Nom et Prénom)  Visa do l'autorité Responsable NAEZE Xavier ou l'Agent s'est rencu  2.0. >/Refet Gastager fais et  (1) Nom et Prénom (2) Qualification du Fonctionnaire (3) Motif de déplacement.  Arrivée lo23 1.1.1934.  Départ lo23 1.1.1934.  Départ lo23 1.1.1934.
Communication of the state of t

## ORDRE DE MISSION

Monsieur. Gemana Jan-Paul (1)
Agent de l'Inspectra - KIONNES (2)
est autorisi d'aller à RWA. MAGA. NA - Hetel AKAGERA
Pour les requête des travailleus (Rong) et une
Neuron des travailleurs a' l'Hotel AKAGERA
Date de départ. 19/1/1984.

Durée de mission. Maux.

Fait à Kibungo, le. 19/1/1984.

LE PREFET DE PREFECTUR

(Nom et Prénom)

Visa de l'autorité Responsable ou l'Agent s'est rendu

NOEZE Rospife NEARI



(1) Nom et Frinom

(2) Qualification du Fonctionnaire

(3) Mutif de diplacement.

Arrivio 10. 1.9. 1.1. 1.984.

Départ 10.1.9./1.1.9.84.



\* C.R. H. T.

1322 KIGAL

## REPUBLIQUE RWANDAISE



Budget: 0281 Exercice: 4589 1988

Imputation:\_

18-109-03-03-02

Ministère de la Fonction publique et de la Formation professionnelle REQUISITOIRE

Le Transporteur 64 KURE Pièrre
résidant à Kilings Préfecture de Kilings
est prié de transporter Monsieur (s) SEMANA J-paul,
Agent de l'hypection du Travail de Kibu
Me de voyage: Requête des Transilleurs
se rendant de Kilungo à GAHINI (2)
Distance de 132 km à 58 fr. le km soit 7.656  Arrêté à la somme de Sept mille six cent cinquante-six Fran
e e e e e e e e e e e e e e e e e e e
Pait à Kilvingo le 21/8/ 1984
MINISTÈRE DES FINIS
Le rectionnaire des crédits
Kigali, le 26 SEP. 1988  Le sous-gestionnaire des crédite (4)  Le comptable de Préfecture  Maurité  Ma
Migali, le 1800 1/ mukiga Chaudia 177

(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.

(2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre paranthèse : aller — aller-retour.

(3) Montant en toutes lettres.

(4) Biffer la mention inutile.

I.N.R. 52077-100

## REPUBLIQUE RWANDAISE



Budget: 620 Exercice: 4954 1988 Imputation: 03.03.02

Ministère de la Fornétion publique et de la Formation professionnalle REQUISITOIRE

Le Transporteur CAKURE Priesse
résidant à Kilmingo Préfecture de Kilmingo
est prié de transporter Monsieur (s) SEMANA J. paul, Agent ele
l'Inspection du Trovail de kibungo
At de voyage: Requête des tronailleurs
se rendant de Kihungo : Hotel-Akagera (2)
Distance de 148 km à 58 fr. le km soit 3,584
mirèté à la somme de Heuit mille eing ceut quatre vingt
quatre Frances (3)
Fait à Kibungo le 21/8/
Comprét. Adjoint
PES EINENCES —Le sous-gestionnaire des crédits (4)
Kignli, le 2 6 SEP. 1988 Locomptable de Préfecture

(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.

(2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre paranthèse : aller — aller-retour.

(3) Montant en toutes lettres.

(4) Biffer la mention inutile.

I.N.R. 52077-100